Capitole Angels veut investir jusqu'à 2 millions d'euros par an dans les start-up de la région

ladepeche.fr/2024/03/11/capitole-angels-veut-investir-jusqua-2-millions-deuros-par-an-dans-les-start-up-de-la-region-11818778.php

Abonnés



Pierre Carli, président de Capitole Angels DR

Écouter cet article
Powered by ETX Studio
00:00/02:26

l'essentiel L'association toulousaine de business angels veut profiter de la création de sa société d'investissement et de nouvelles mesures fiscales incitatives pour doubler ses financements pour les start-up tout en augmentant le montant de ses tickets.

Combien ont investi les business angels de votre association en 2023 ?

L'an dernier nos 45 business angels ont investi 570 000 € dans dix start-up. Nous avions des ambitions plus élevées mais des dossiers de financement qui devaient se boucler en décembre ont glissé sur le début d'année 2024. Ces dernières années, le ticket moyen levé par une start-up qui sollicite un financement auprès de nos membres atteint 100 000 €.

Est-ce un montant suffisant pour les start-up?

Notre objectif est de faire grossir ce ticket pour atteindre 150 000 € mais aussi d'augmenter le nombre de business angels. Notre raison d'être est de soutenir les start-up qui sont nombreuses. Nous devons donc être plus nombreux avec un objectif autour de 70 à 80 membres pour, à terme, avoir une force de frappe d'investissement de 2M€. Pour une ville comme Toulouse cette cible est la bonne taille.

Pourquoi avoir lancé une société d'investissement de business angels fin 2023 ?

La « SIBA », pour société d'investissement des business angels, a levé 600000 € l'an dernier auprès de nos membres. Ce véhicule permet d'investir à partir de 2000 € alors que dans le cadre d'un investissement en direct nos membres consacrent en moyenne 10 000 € par dossier. La SIBA qui compte aujourd'hui 26 actionnaires rend donc l'investissement plus accessible ce qui nous permettra d'attirer davantage de business angels. Entre la SIBA et les business angels en direct nous espérons atteindre 1 M€ d'investissement en 2024.

Combien de start-up frappe à votre porte et combien sont finalement financées ?

Ces deux dernières années, nous avons reçu 360 dossiers dont près de la moitié nous sont envoyés par l'écosystème : incubateur, banquiers d'affaires, experts-comptables.... Après une première étude, il s'avère que seul un tiers sont recevables. Ensuite, 10 % pitchent devant les investisseurs, 5 % accèdent jusqu'au comité de financement et 3 % finissent par recevoir un investissement.

Les nouvelles règles fiscales vont-elles accroître le nombre d'investisseurs ?

Clairement! La loi de finances 2024 augmente les réductions d'impôts pour les investissements dans les « jeunes entreprises innovantes » qui passent de 25 % à 30 % et même 50 % pour les jeunes entreprises innovantes de rupture. Cela va attirer de nouveaux business angels.

Voir les commentaires